

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2024

Délibération n°2024.12.171 B

Distribution des outils de communication : lancement d'un appel d'offres ouvert – 3 lots

LE CIND DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 novembre 2024

Secrétaire de Séance: Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s):

Hélène GINGAST, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_171B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.12.171 B**

Rapporteur : Monique CHIRON

DISTRIBUTION DES OUTILS DE COMMUNICATION : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT – 3 LOTS

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes

Ambition : Citoyenneté facteur de cohésion sociale

Enjeux : Participation responsable et citoyenne

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 12 : Consommation et production responsables

Les marchés de distribution des outils de communication aux habitants de GrandAngoulême sont arrivés à échéance. Il est donc nécessaire de procéder à leur renouvellement.

Afin de satisfaire ce besoin, il convient de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2113-10, R2113-1, L2124-2, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20, du code de la commande publique.

L'accord-cadre sera décomposé en 3 lots. La forme des contrats sera l'accord-cadre mono-attributaire par émission de bons de commande sur la base de prix unitaires, avec engagement sur un montant maximum par lot en application des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 à 14 du code de la commande publique.

Conformément aux articles L2113-12 à 14 et R2113-7 à 8 du code de la commande publique, le lot n°3 sera réservé à des structures d'insertion par l'activité économique mentionnées à l'article [L. 5132-4](#) du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés.

N° du lot	Intitulé du lot	Montant maximum annuel
1	Distribution des outils de communication dans toutes les boîtes aux lettres des 38 communes de l'agglomération	80 000 € HT
2	Distribution des outils de communication dans les administrations, commerces et lieux accueillant du public sur l'agglomération	30 000 € HT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_171B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024
Publication : 11/12/2024

3	Distribution des outils de communication dans une zone géographique limitée à un quartier d'une commune de GrandAngoulême – Marché réservé	15 000 € HT
---	--	-------------

Les contrats prendront effet à compter de leur date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans.

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de l'achat et de la commande publique, à signer l'accord-cadre ainsi que la (ou les) procédure(s) négociée(s) en cas d'appels d'offres infructueux et, le cas échéant, les actes liés à sa résiliation.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_171B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024